



Offre d'emploi pour un poste de catégorie B : **Technicien de rivière « hydraulique fluviale - gestion des digues, d'aménagements et d'ouvrages hydrauliques »**

Emploi permanent à temps complet du cadre d'emploi des techniciens territoriaux (Grades : technicien principal 1^{ère} classe ou principal 2^{ème} classe ou technicien territorial)

Pour les non titulaires, emploi contractuel d'une durée de 3 ans renouvelable 1 fois

✓ Modalités et calendrier de recrutement

↳ Les candidatures seront pré-sélectionnées sur dossier. Les candidats ayant les meilleurs dossiers passeront un entretien suivi d'une mise en situation à l'écrit (production d'une note).

↳ **Adressez par courriel** le dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un CV détaillé, les copies des diplômes et formations à l'attention de : Monsieur Le Président du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale à : **sm.ouveze.provencale@wanadoo.fr**

↳ **Date limite de réception des candidatures : 30 juin 2020**

↳ **Poste à pourvoir le plus rapidement possible une fois le choix du candidat effectué**

↳ Pour tout renseignement, contactez : Mme MENDEZ Clémence, Ingénieur en hydraulique fluviale, Tél : 04 90 46 09 43
Courriel : ing-hydrau@sm-ouveze.fr

✓ Employeur et situation :

↳ Le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale regroupe sept établissements publics de coopération intercommunale du bassin versant de l'Ouvèze, en Drôme et Vaucluse. Le siège est situé à Entrechaux. Placée sous l'autorité du Président, l'équipe actuelle est composée de 6 personnes :

- un directeur – chargé de missions « contrat de rivière »
- un agent administratif
- deux agents de surveillance et d'entretien des cours d'eau
- un ingénieur d'études et projets Inondations – animateur du PAPI d'intention
- un ingénieur en hydraulique fluviale, en charge des systèmes d'endiguement et des ouvrages hydrauliques.

↳ Son territoire de compétence est le bassin versant de l'Ouvèze (hors bassins Sorgues et Sud-Ouest Mont Ventoux) d'une superficie de 880 km² à cheval environ pour moitié en Drôme et pour moitié en Vaucluse. Ce territoire concerne 49 communes, 7 communautés et près de 400 kms de cours d'eau non domaniaux. 90 % de la population du bassin est vauclusienne. Morphologiquement et géographiquement, deux grands ensembles se distinguent :

- la partie amont de Vaison la Romaine présente le relief de moyenne montagne des Baronnies et des contre-forts du Mont Ventoux, relief dominé par un couvert forestier ;
- la partie aval de Vaison la Romaine à la confluence avec le Rhône à Sorgues présente une plaine alluviale dominée par les cultures et notamment le vignoble.

↳ Le Syndicat exerce l'intégralité de la compétence « GEMAPI » par transfert de ses 7 communautés membres. En matière de gestion de digues, systèmes d'endiguement et aménagements hydrauliques, il est ainsi l'autorité compétente.

Le Syndicat est régi par le Code Général des Collectivités Territoriales c'est-à-dire le même régime juridique et administratif que toute collectivité et EPCI.

↳ Les principaux enjeux de gestion de l'eau et des inondations sur le bassin sont :

- Prévention des inondations par débordement de cours d'eau et ruissellement, notamment la gestion de digues destinées à la protection contre les inondations, la culture du risque, le ralentissement dynamique
- Bon fonctionnement des cours d'eau vis-à-vis de la gestion des crues et de la restauration de l'hydromorphologie (reconquête d'un Espace de Bon Fonctionnement) et de la continuité écologique (notamment transport solide)
- Gestion quantitative de la ressource en eau et préservation des habitats naturels liés aux rivières (PGRE, site Natura 2000)

↳ Le Syndicat a pour objectif de structurer une équipe « gestion des digues » dont les priorités sont la définition des systèmes d'endiguement, la connaissance de ce patrimoine, l'entretien et la surveillance. D'après un recensement réalisé par les services de l'Etat, les études de définition porteront sur un linéaire de 58,6 km dont 46,3 kms devraient relever de la classe B et 12,3 kms de la classe C.

✓ Missions du poste :

↳ Ce poste s'inscrit dans le cadre réglementaire du décret dit digues de mai 2015 relatif aux règles applicables aux ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydrauliques.

Il a pour vocation de venir en appui technique et administratif à la **gestion des digues, systèmes d'endiguement, ouvrages et aménagements hydrauliques**, qui est pilotée par l'ingénieur hydraulique fluviale depuis septembre 2019.

↳ Plus précisément, sous l'encadrement technique et avec l'accompagnement de l'ingénieur en place, le technicien aura la responsabilité des missions et activités suivantes :

Missions prioritaires	Activités/Tâches*
Participer aux études techniques, foncières et réglementaires préalables à la définition et au classement des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques	<ul style="list-style-type: none">- Participer et aider à la réalisation des études de définition des systèmes d'endiguement (études topographiques, géotechniques, de danger, de modélisation, études d'impact, DUP, Enquêtes publiques, Moe, auscultations, consignes sécurité ...)- Participer à la politique de maîtrise foncière (servitude, conventions, acquisitions...)
Prendre part à la définition et assurer l' entretien et la surveillance des digues, des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques	<ul style="list-style-type: none">- participer et aider à la réalisation d'un plan d'entretien, des dossiers réglementaires- coordonner la surveillance, la gestion et l'entretien des ouvrages hydrauliques en l'état actuel / état futur (dans un système d'endiguement)- participer à la programmation des travaux d'entretien et des actions de surveillance et d'exploitation, notamment la rédaction des consignes d'exploitation des ouvrages ainsi que du Plan de gestion des ouvrages en période de crues. Pour les futurs systèmes d'endiguement, organiser et suivre les visites réglementaires- tenir informé les riverains, les services et élus des communes et communautés concernés par les travaux d'entretien
Participer à la définition des travaux , les faire réaliser, les suivre et les réceptionner (travaux neufs, de mise en conformité, de confortement, d'urgence)	<ul style="list-style-type: none">- Participer et aider à la réalisation des dossiers réglementaires- participer à la programmation des travaux- tenir informé les riverains, les services et élus des communes et communautés concernés par les travaux
Assurer la gestion et le suivi des équipements hydrauliques associés aux systèmes d'endiguement et aménagements hydrauliques	<ul style="list-style-type: none">- s'assurer du bon fonctionnement des ouvrages : organiser l'entretien (prévisions, maintenance préventive), signaler les pannes et dysfonctionnements et y remédier- suivre et dresser des bilans du fonctionnement des ouvrages- négocier avec les services communaux/intercommunaux et les inciter à mettre en place une surveillance régulière / Suivre et dresser le bilan de cette surveillance
Collecte d'informations, bancarisation, traitement et archivage des données liées à la connaissance et à la surveillance des digues et ouvrages hydrauliques	<ul style="list-style-type: none">- organiser et assurer le suivi et la mise à jour des données (inventaires et caractérisations des ouvrages, des désordres et autres incidents, des travaux, des réseaux traversant...)- bancariser, exploiter, valoriser et extraire ces données sous le logiciel SIRS « digues » : productions cartographiques, rapports, tableaux, autres formats
Missions secondaires	Activités/Tâches*
Participer à la préparation budgétaire, au suivi comptable et financier, à la préparation des comités syndicaux et des-bureaux	<ul style="list-style-type: none">- estimer et proposer les besoins financiers annuels ou pluriannuels de ses activités- rédiger les rubriques des notes aux élus portant sur ses activités- suivre les dépenses liées à ses activités
Assurer l'entretien et le bon fonctionnement des matériels et équipements techniques et de sécurité, liés au service hydraulique-digues	<ul style="list-style-type: none">- Organiser l'entretien (prévisions, maintenance préventive), signaler les pannes et dysfonctionnements et y remédier <p><u>Matériels et équipements concernés</u> : véhicule, petits matériels de mesure (télémètre, GPS), matériels informatiques et bureautiques, matériels de sécurité et EPI (vêtements, casques...)</p>

Activités communes/transverses aux missions* :

- Préparer et suivre les dossiers de financements (demandes, paiements, soldes...)
- Participer à la passation des marchés publics : estimation du besoin technique et financier, rédaction des cahiers des charges, définition et conduite des procédures de consultation (typer de marchés, analyse des offres),

- Faire exécuter les marchés, faire appliquer leurs pièces : contrôle de l'exécution des marchés, encadrement des prestataires (entreprises de travaux, AMO, Moe, contrats divers de maintenance, entretien et fournitures ...), contrôle de conformité, organiser et restituer les réunions de chantier

* : la liste des activités et tâches n'est pas exhaustive. Il est entendu que ces activités comprennent toute activité permettant de répondre aux missions du poste, de réaliser leurs objectifs.

✓ **Exigences requises :**

↳ Niveau, Formations, diplômes et qualifications requis : bac à bac +2/3 dans le **domaine de l'hydraulique fluviale, de la gestion de l'eau**, du génie civil et travaux publics

↳ Compétences et expériences requises :

- **3 ans d'expériences minimales** en travaux fluviaux, en études hydrologiques et hydrauliques, en génie civil, en géotechnique et en mécanique hydraulique
- Pratique des procédures de commandes publiques et de conduite de travaux avec une connaissance des différents intervenants
- expériences souhaitées en conduite de projet (programmation des opérations...),
- **capacité rédactionnelle (notes, documents de synthèse et de communication ...).**
- **connaissances en hydraulique fluviale, hydrologie** et connaissance souhaitée en génie civil et travaux publics,
- connaissances réglementaires et juridiques relative à la gestion des ouvrages hydrauliques, à la gestion des rivières
- connaissances de l'organisation et de l'environnement des collectivités territoriales,
- connaissance indispensable et facilité d'utilisation des outils informatiques Bureautique : Word, Excel, Powerpoint ...) et outils de SIG (QGIS en particulier, SIRS est un plus),

↳ Autonomie tout en sachant travailler en équipe, sens de l'organisation et rigueur, sens du contact et relationnel, goût pour une activité partagée entre le travail de terrain et celui de bureau, capacité d'analyse et de synthèse, capacité de polyvalence et à acquérir de nouvelles compétences

↳ Permis B indispensable

✓ **Positionnement hiérarchique et relations fonctionnelles :**

↳ Poste placé sous la responsabilité directe de l'ingénieur en hydraulique et sous l'autorité du directeur et du Président du syndicat (pas de personnel à encadrer)

↳ Relations soutenues de travail avec l'équipe du Syndicat, avec les services de l'Etat en charge du contrôle des ouvrages (DREAL UCOH), avec les représentants des partenaires (Agence de l'eau RMC, Régions, Départements, services de l'Etat – DDT, OFB ...), les collectivités du bassin (élus et services)

↳ Relations ponctuelles avec les propriétaires riverains, les représentants d'associations de riverains et autres acteurs locaux

✓ **Moyens mis à disposition et conditions d'exercice des missions**

↳ Véhicule de service, équipements et fournitures bureautiques (ordinateur de bureau, imprimante, photocopieur, scanner...), téléphone portable à usage strictement professionnel, petits moyens techniques (Télémetre, GPS, appareil photo numérique), vêtements et chaussures, EPI

↳ Programme de formations

↳ Déplacements à prévoir pour réunions extérieures (partenaires, services des collectivités et de l'Etat...), contrôle-suivi de chantiers, surveillance et relève d'informations sur le terrain

↳ Travail sur écran et possibilité de travail isolé sur le terrain

↳ Temps de travail : 36 heures par semaine (du lundi au vendredi matin), 4 ARTT

↳ Résidence de travail : siège du Syndicat à Entrechaux

✓ **Statut salarial et Rémunération :**

↳ Poste de titulaire ou contrat de droit de public de 3 ans avec possibilité de renouvellement une fois 3 ans

↳ Rémunération : selon grille indiciaire du cadre d'emploi des techniciens territoriaux + possibilité de régime indemnitaire

↳ **Statut régi par le Décret n° 2010-1357 du 09 Novembre 2010** (version consolidée au 21 Février 2019) **portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.**

✓ **Evolution possible du poste :**

↳ Renforcement des missions dans le cadre de la réalisation de travaux (ouvrages neufs, ouvrages existants, installations d'équipements ...), de l'exploitation des ouvrages, une fois les autorisations obtenues.

↳ **Astreintes/télétravail : le régime d'astreinte et de télétravail vont être instaurés**